Revues

Il est possible de réserver des revues par téléphone ou par mail ou encore de les emprunter directement au 1er étage de la bibliothèque, en étant muni de la carte de lecteur.

Les revues de l'année en cours sont disposées sur des présentoirs en section de prêt au premier étage ainsi qu'en salle de lecture, au rez-de-chaussée de la bibliothèque. Les revues des années antérieures ne sont pas en libre accès mais sont consultables sur demande. Le fonds comprend des revues destinées, d'une part, aux adultes, d'autre part, à la jeunesse (cliquez ici pour l'accès au listing des revues).

La consultation **sur place** des revues ne nécessite pas d'être inscrit(e) à la bibliothèque.

Les revues éditées à partir de 2014 sont empruntables, excepté les revues *Géo* et *Géo Ado*. Le prêt des revues est **gratuit**. Il est effectué pour une durée de **3** semaines et **n'est pas renouvelable**. Chaque lecteur peut emprunter simultanément **2** revues parmi les 20 documents autorisés. Les articles de revues dont l'emprunt n'est pas permis peuvent être photocopiés (voir les tarifs).

La carte de lecteur est obligatoire pour pouvoir emprunter. Afin de consulter les conditions d'inscription et de prêt, cliquez sur les liens ci-dessous :

Inscription (pour individuels)

Prêt (pour individuels)

Inscription et prêt (écoles et institutions)